

Bienvenue au webinaire assurance statutaire

Le 29 septembre 2026



Vos interlocuteurs



Béatrice VIGNERESSE
Chef de pôle santé au travail

Agathe RANTIER
Gestionnaire

Stéphanie VIGIER
Gestionnaire

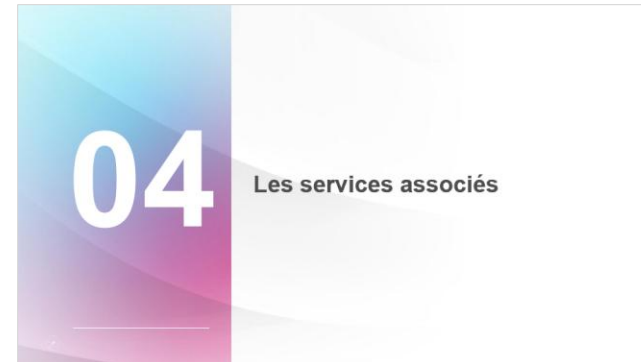


GROUPE MUTUALISTE EUROPÉEN
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES

Julien CARACCILO
Responsable grands comptes



Sommaire



01

Les chiffres clés du contrat groupe



Le contrat groupe Statut en Chiffres



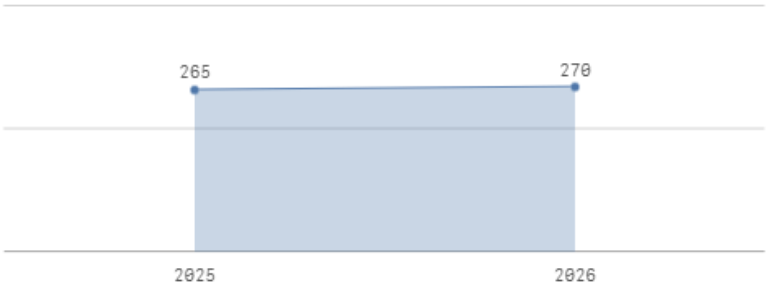
Nb collectivités adhérentes 2026

149 ^{1,36%} _{Evol 2025}



Nb contrats 2026

270 ^{1,89%} _{Evol 2025}



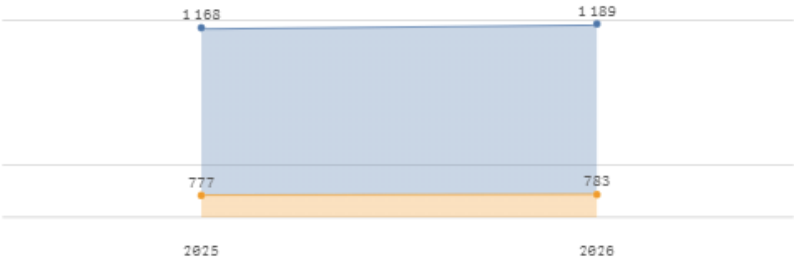
Nb agents CNR 2026



1 189 ^{1,80%} _{Evol 2025}

Nb agents NCNR 2026

783 ^{0,77%} _{Evol 2025}



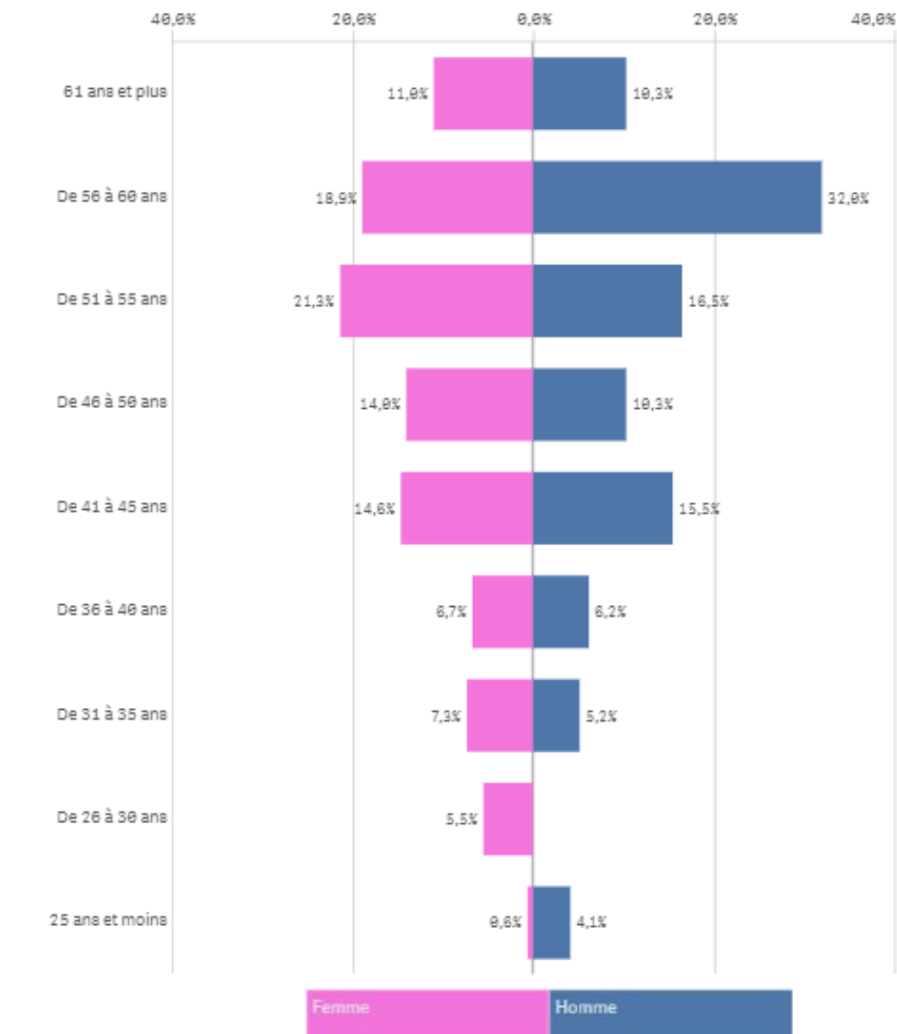
Mesures

- Nb agents NCNR
- Nb agents CNR



Absentéisme 2025

Répartition des absences en 2026
Pyramide des âges des agents absents

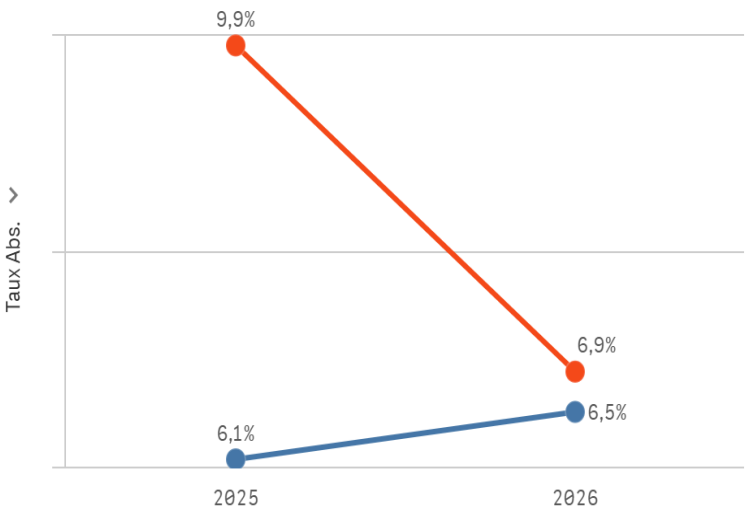
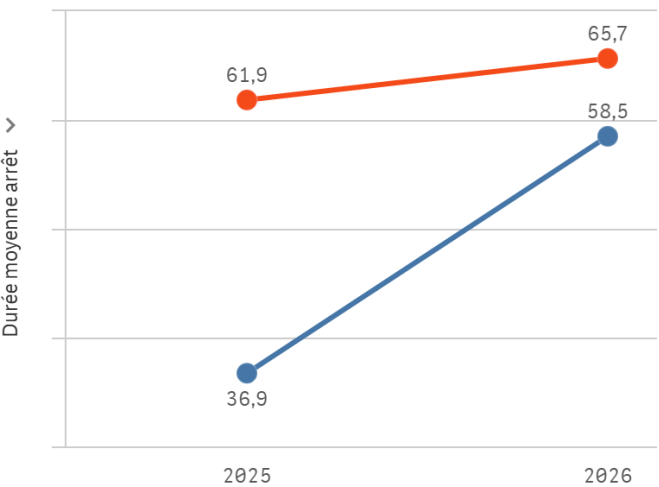
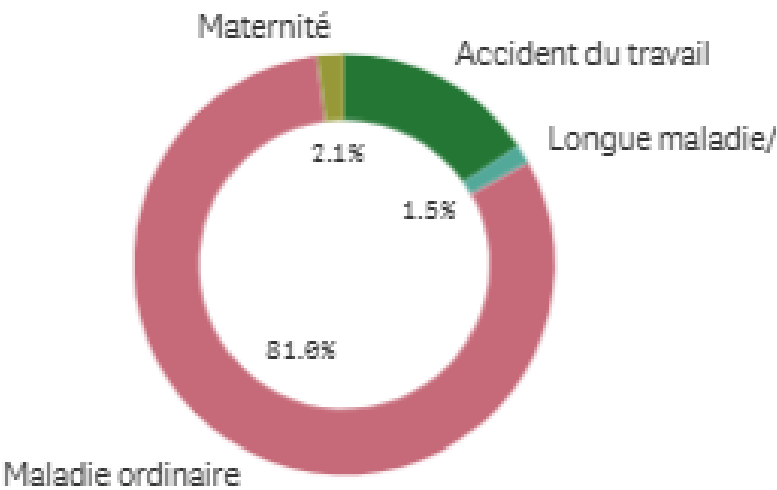


Répartition par nature d'arrêt 2025

Agents absents

Arrêts

Jours d'arrêt



Analyse des collectivités - Coll < seuil (PM)



Exposition Absentéisme 2026

25,8%
En 2025 33,8%

Fréquence Absentéisme 2026

31,2
En 2025 46,2

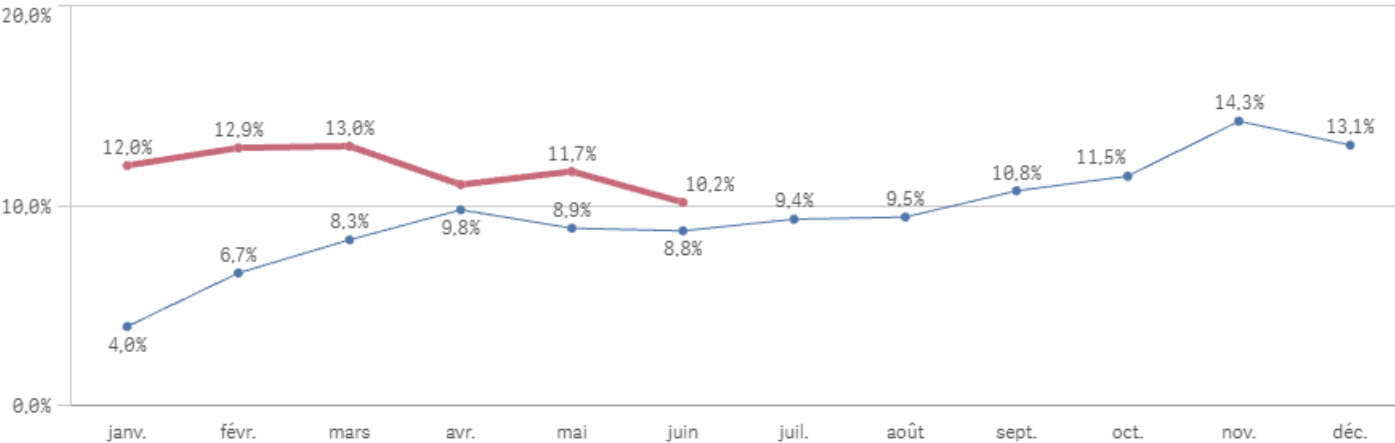
Taux Absentéisme 2026

6,5%
En 2025 6,1%

Durée moyenne d'arrêt 2026

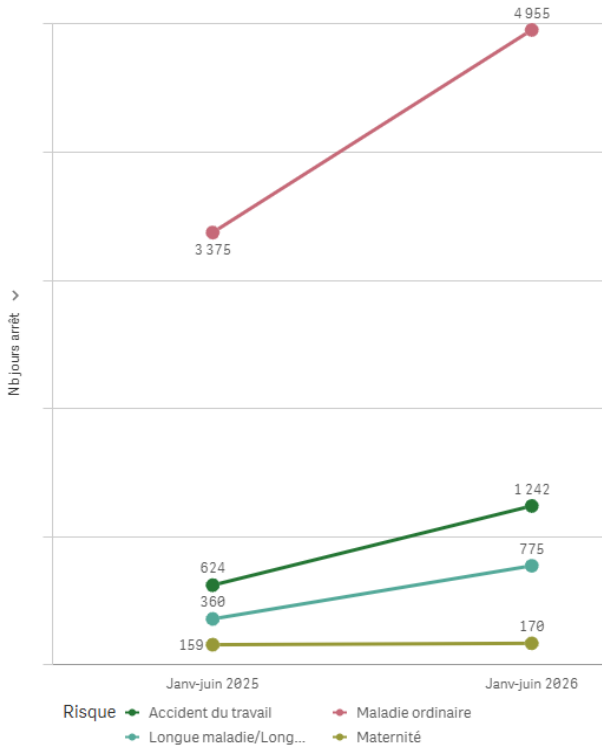
58,5
En 2025 36,9

Evolution mensuelle du taux d'absentéisme - 2026



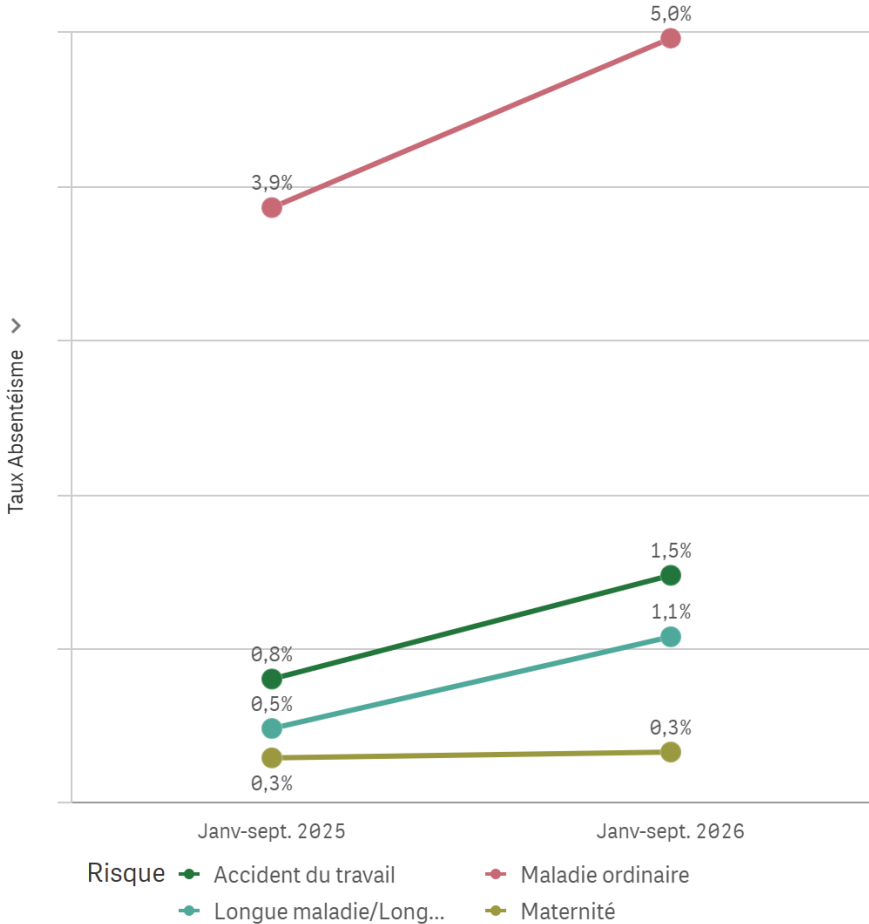
6 972 jours d'arrêts au 1er semestre 2026 pour 4 359 jours sur la même période 2025 (+ 60%)

Evolution de l'absentéisme pour raison de santé sur la période - Janv-juin

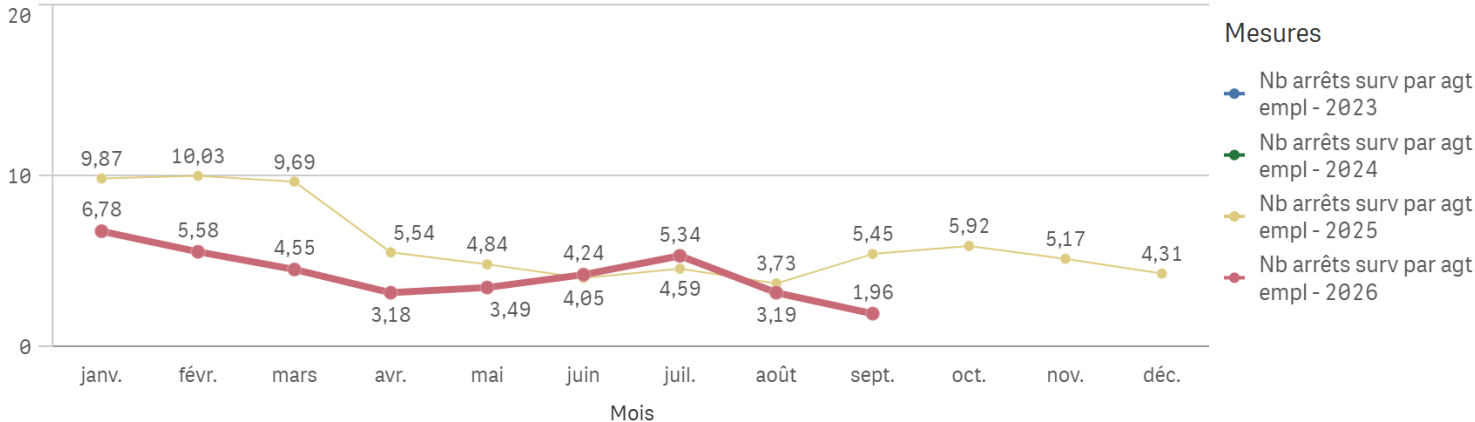


Analyse des collectivités - Coll < seuil (PM)

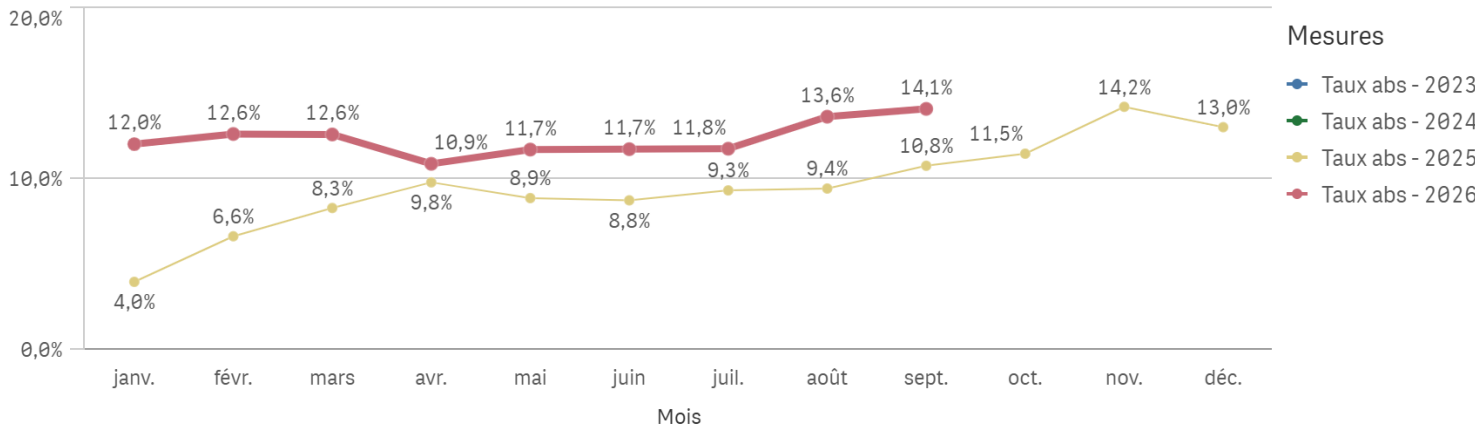
Evolution de l'absentéisme pour raison de santé sur la période - Janv-se...



Evolution mensuelle du nombre d'arrêts survenus pour 100 agents employés - 2026



Evolution mensuelle du taux d'absentéisme - 2026



02

Résultats techniques 2025 (Arrêtés au 30/04/2026)



Des contraintes nécessaires de solvabilité et de provisionnement

SOLVABILITÉ II IMPOSE AUX COMPAGNIES D'ASSURANCES :

- Des modèles mathématiques surveillés par l'ACPR
- Maîtriser, suivre et contrôler leurs risques
- Avoir une rentabilité sur l'ensemble de leur produits, branche par branche d'activité
- La compensation n'est plus possible

UNE GARANTIE POUR LES CLIENTS, CAR :

- La solvabilité est la capacité pour un assureur à respecter les engagements de long terme qu'il prend auprès de ses clients.
- Afin de garantir leur solvabilité, les sociétés d'assurances doivent disposer :
 - de réserves qui couvrent l'intégralité des engagements souscrits vis-à-vis des assurés,
 - de fonds propres en quantité suffisante pour faire face à des événements imprévus pouvant affecter le respect de leurs engagements : ce sont les capitaux propres réglementaires.

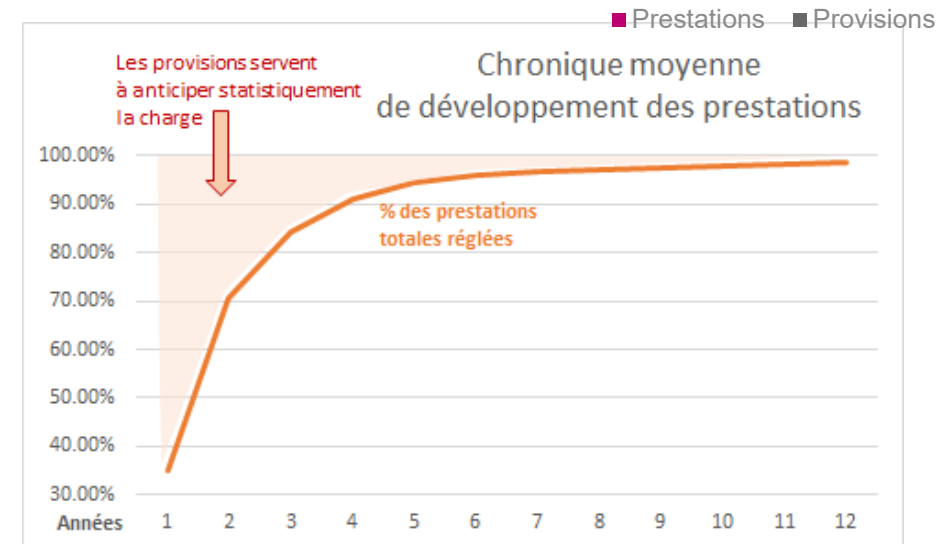
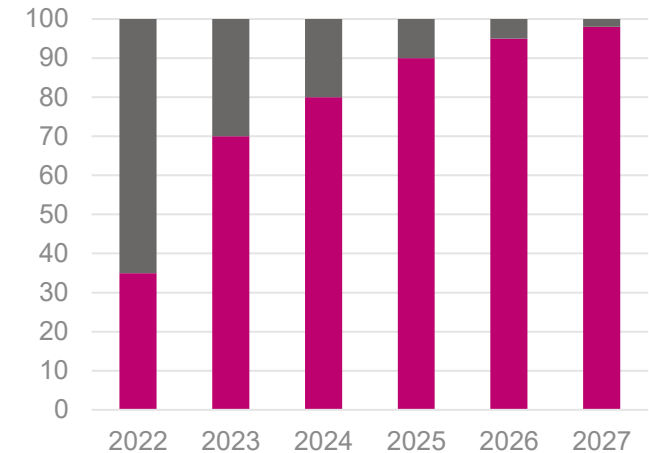


Des contraintes nécessaires de solvabilité et de provisionnement

UNE PROVISION TECHNIQUE CORRESPOND

- Aux charges à prévoir pour faire face à la sinistralité non encore déclarée mais prévisible des contrats en cours.
- A une anticipation des prestations futures auxquelles l'assureur devra faire face lorsqu'un engagement prendra effet.
- Ce provisionnement est déjà établi conformément aux articles A331-10 et A331-22 du code des assurances qui fixent l'obligation de provisionnement dû au titre des contrats d'assurances.
- Les provisions, nous permettent au 1er trimestre N, de montrer une estimation crédible de l'équilibre du contrat sur l'année N.
- Le fait de disposer de cette évaluation est un outil de pilotage précieux.
- Pour rappel : passer des provisions est une obligation légale pour l'assureur et son régulateur ACPR (organe dépendant de la Banque de France) impose la prudence aux porteurs de risques.

Evolution comparée des provisions/prestations



Des contraintes nécessaires de solvabilité et de provisionnement

LA PROVISION DANS LA COMPTABILITÉ DE L'ASSUREUR

Il inscrit donc au passif de son bilan une somme représentative de ses engagements : c'est la provision mathématique. « Je sais aujourd'hui (même virtuellement) que je devrais probablement payer telle somme demain ». Donc l'assureur doit être en mesure de la payer dès que le risque est avéré.

LA PROVISION ET SES IMPACTS

Risque en cas de sur estimation de la provision :

- Risque de fiscalisation du surplus de provision : Taxe sur les bonis de provisions
- Risque de S/P dégradé qui nuirait aux révisions et renouvellements

Risque en cas de minoration de la provision :

- Risque de sous-évaluer un risque et donc de fortement majorer les contrats les années suivantes quand la provision se transformera en prestations réelles.
- Perte de confiance de la Compagnie.

**Un calcul de provisions mathématiques est très encadré
(Commissaires aux comptes, ACPR...)**

ACTIF	PASSIF
Placements	Fonds propres
	Provisions Mathématiques

Taxe sur les bonis, en synthèse :

Est destinée à compenser l'avantage de trésorerie obtenu par un assureur lorsque la provision de sinistres qu'il a constitué - et fiscalement déduite - s'avère in fine supérieure au montant effectivement versé pour ce sinistre..



Explication d'un compte de résultat

$$S/P_{net} = \frac{\text{Sinistres} + \text{Provisions}}{\text{Primes} - \text{Commissions}}$$

(relatives à un exercice de survenance)
(de ce même exercice)

Si S/P net est > 1 : le contrat est **déficitaire** : on a plus de sinistres que de cotisations.
Si S/P net est < 1 : le contrat est **excédentaire** : on a moins de sinistres que de cotisations.

Années de Règlements				Provisions Sinistres A Payer fin 2025	Charge En survenance
Années de survenance	Règlements en 2023	Règlements en 2024	Règlements en 2025		
Survenance en 2023	46	34	25	5	110
Survenance en 2024		48	30	20	98
Survenance en 2025			45	60	105
Charge en cours	46	82	100		

- ➔ **En analyse comptable** (aussi appelé « en encours ») : il a été payé sur l'exercice 2023, 46 € quelque soit la survenance des événements.
- ➔ **En survenance** : les prestations et les provisions sont affectées à l'année de naissance de l'événement. Ainsi, pour l'exercice 2023, il a été payé 105 € de prestations pour des sinistres survenus en 2023 auquel s'ajoute une provision de 5 € pour cette survenance (arrêts en cours...), soit une charge de 110 €.



Résultats techniques 2025

(Arrêté au 30.04.2026)



Total CNR + NCNR

Exercice	Cotisation Nette	Charge totale	Résultat Net	S/P Net
2025	2 576 503 €	3 269 894 €	- 693 390 €	1,27

Total PM

Exercice	Cotisation Nette	Charge totale	Résultat Net	S/P Net
2025	1 313 710 €	1 563 727 €	-250 017 €	1,19



03

Les nouvelles conditions pour 2027



Evolution au 1^{er} janvier 2027

Le petit marché

Garanties 2026	Taux 2026	Majoration	Taux 2028
TR MAL10AR à 100% IJ	8,59%	10%	9,45%
TR MAL15AR AT15AR à 90% IJ	7,25%	10%	7,98%
TR MAL30AR AT30AR LMLD30AR MATPAT30AR à 90% IJ	6,32%	10%	6,95%



04

Les services associés



Le recours contre tiers



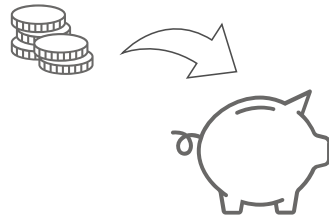
Service recours

pour toute question relative
au recours contre tiers :

02 48 48 11 20
recours@relyens.eu

Réduire, voire annuler le reste à charge

de votre organisation lors d'un
accident corporel pour limiter
les conséquences financières



**Soyez remboursé des
prestations sociales
restées à votre charge
à la suite d'un accident
causé par un tiers**

Quand déclencher une procédure de recours contre tiers responsable ?

- ▶ Accident de la **circulation** mettant en situation tous types de véhicules
- ▶ Accident dû à un **élément matériel**
- ▶ Blessure causée par un **animal**
- ▶ Blessure ou accident causé par un **enfant**



- Le recours peut être **déclenché dans un délai de 10 ans** à compter de la date de consolidation de votre agent
- Une procédure de recours **peut être engagée sur un risque non couvert** par un contrat d'assurance statutaire



+ de 13 000 dossiers
traités chaque année



Des résultats concrets :
+ de 7,5 millions d'euros reversés par an



Les contrôles médicaux



Service contrôle médical

pour toute question relative
à la contre-visite et à l'expertise médicale :

02 48 48 10 50

controle.medical@relyens.eu

1

La contre visite médicale

- Vérifier la **pertinence** des arrêts de travail
- Engager une action en vue d'une **réintégration anticipée** de votre agent
- Détecter les **abus** et les **prolongations injustifiées**
- Estimer au plus juste la **durée probable d'un arrêt**

- Service en illimité
- Déclenchée **à tout moment** à partir de l'Espace client
- Demande **prise en charge** immédiatement
- Avis téléphonique donné à la collectivité dans les 48 heures et suivi des conclusions écrites
- Prise en charge les éventuels frais de déplacement de l'agent

2

L'expertise médicale

- Déterminer l'imputabilité médicale de **l'accident de service**
- Valider la **prise en charge des prolongations** d'arrêts et de soins
- Anticiper la **date et les modalités de reprise** d'activité d'un agent
- Démontrer **l'engagement de l'employeur** dans la gestion et le suivi des dossiers

- Déclenchée **à tout moment** à partir de l'Espace client ou peuvent être proposées par nos gestionnaires conseil
- Prise en charge des éventuels frais de déplacement de l'agent
- Mis en place d'une **bulle de confidentialité**, avec des locaux et des services sécurisés, et placée sous la responsabilité d'un médecin conseil salarié

i

- **41 % des expertises** sur accident du travail aboutissent soit à une reprise, une consolidation, une guérison, une transformation du risque en maladie ou un avis d'inaptitude.
- **13 360 contrôles** sont réalisés chaque année
- **2 400 médecins agréés** par les ARS font partie de notre réseau



6 solutions pour accompagner psychologiquement vos équipes



Unité de soutien psychologique

pour toute question relative
au soutien psychologique de vos agents :

02 48 48 14 60
soutienpsy@relyens.eu

①

REPERE

Programme d'accompagnement **individuel** pour favoriser **le retour à l'emploi** des agents absents et **le maintien dans l'emploi** des agents présents

②

RESSOURCES

Programme d'**accompagnement psychologique et social** pour aider les agents à **surmonter leur mal-être au travail**, des **difficultés d'ordre social**

③

REACTION

Programme d'accompagnement **individuel de courte durée** pour aider les agents à **surmonter le traumatisme** et **prévenir les arrêts de longue durée**

④

HOLICARE

Parcours de soins coordonnés, réalisés par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé, conçu pour prendre en charge les bénéficiaires détectés en épuisement professionnel

⑤

ATLAS

Programme d'**accompagnement individuel**, sous forme de soutien psychologique ou de coaching, pour aider les dirigeants à **évacuer les tensions, déceler et prévenir** d'éventuelles **répercussions psychopathologiques** plus graves

⑥

GROUPE DE PAROLE

Programme d'**accompagnement collectif** pour aider un groupe d'agents à **exprimer son ressenti** à la suite d'un **événement traumatique** afin de **le surmonter** plus facilement

1 871 psychologues cliniciens membre de notre réseau
10 501 séances de soutien psychologiques individuel réalisées
227 groupes de parole organisés / cellules de soutien collectif



6 solutions pour accompagner psychologiquement vos équipes

HOLICARE

Apporter une prise en charge spécifique de l'épuisement professionnel

Parcours de soins coordonnés, réalisés par une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé, conçu pour prendre en charge les bénéficiaires détectés en épuisement professionnel

Cet accompagnement se déroule sous forme de parcours de soins coordonnés en téléconsultation de **3 à 9 mois** pilotés par un(e) infirmier(ère) coordonnateur(trice) dédié(e), avec un nombre de séances définies pour chaque parcours (entre 26 et 62 séances)

Conditions d'éligibilité

Agent couvert et risque couvert
(si pas d'arrêt alors MO couverte à minima)

REACTION

Intervenir rapidement auprès du personnel victime d'agression

Programme de soutien psychologique de courte durée, réalisé immédiatement après l'agression. Dès votre demande, notre équipe intervient, qu'il y ait ou non arrêt de travail, et prend contact directement avec le bénéficiaire

Cet accompagnement psychologique se déroule sous forme de **séances de « débriefing » individuel (3 à 5)** et permet une reprise rapide de l'activité si le bénéficiaire est en arrêt ou le maintien dans l'activité

Conditions d'éligibilité

Déclaration d'AT
Situation d'agression verbale ou physique ou situation à caractère potentiellement traumatisante

GROUPE DE PAROLE

Apporter un soutien psychologique collectif à votre personnel

Programme d'accompagnement collectif, où les bénéficiaires peuvent s'exprimer librement, pour leur permettre de verbaliser leur souffrance, leurs questionnements ou les difficultés vécues après un traumatisme.

Cet accompagnement psychologique se déroule sous forme d'une **séance de « débriefing » collectif** de 2 heures avec 10 à 12 personnes maximum

Conditions d'éligibilité

Collectivité assurée en MO
Sous réserve de l'analyse de la situation



Sensibilisation & conseil prévention

Une question ? Besoin d'un avis ? Nous sommes là pour vous accompagner.

Nos experts en santé au travail sont à votre écoute pour vous soutenir au quotidien dans vos projets et répondre à chacune des questions prévention que votre activité soulève (références réglementaires, bonnes pratiques, retours d'expérience, documentation).

Les supports de formation et d'information

Vous avez la possibilité de **commander** ou de **télécharger en ligne** pour le Centre de gestion ou vos collectivités une gamme de documents à destination des agents, élus et décideurs, conseillers prévention :

- Des **études statistiques sur les absences au travail pour raison de santé**, qui dressent un état des absences sous l'angle des principaux indicateurs de mesure des absences (gravité, fréquence, exposition) ainsi que leur évolution dans le temps,
- Des **guides et fiches thématiques** sur la démarche d'évaluation des risques professionnels, la prévention en hygiène et en sécurité...,
- Des **enjeux prévention** qui font le point sur la réglementation en vigueur autour d'une problématique particulière (conduite d'engins, handicap...),
- Des **affiches et livrets** pour sensibiliser les agents, en relayant les messages diffusés par l'assistant prévention dans la collectivité.



Prévention

pour toute question ou demande :

prevention.rrh@relyens.eu



Les formations sur mesure et e-learning

Relyens est certifié **Qualiopi** au titre de ses actions de formation



Découvrir l'offre formations

(Cliquer dessus pour ouvrir le lien)

Formations les plus demandées



Mix Présentiel & E-learning

Apprendre à mieux communiquer et gérer les conflits
MANAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
RISQUES PSYCHOSOCIAUX



Présentiel

Lire et interpréter les statistiques d'absentéisme pour raison de santé
GESTION DES ABSENCES
RISQUES PROFESSIONNELS



Présentiel

Comprendre un collaborateur ayant des problèmes de santé pour mieux l'accompagner
HANDICAP ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI
MANAGEMENT



E-learning

Le CITIS (congé pour invalidité temporaire imputable au service)
GESTION DES ABSENCES
RISQUES PROFESSIONNELS



Formation

pour toute question ou demande :

02 48 48 12 37

formation.rrh@relyens.eu

L'accompagnement dans le cadre du contrat groupe

E-learning

une formation à distance pour plus de souplesse



Présentiel

des formations alternant théorie et mise en application, en inter ou en intra



Mixte

une association de modules en distanciel avec une ou plusieurs séquences en présentiel



98,9 %

des répondants recommandent la formation

99,4 %

des stagiaires sont satisfaits de la relation avec le formateur

3 159

stagiaires formés dont 500 en e-learning

516

actions de formation dont 186 modules e-learning

9/10

de satisfaction globale



Anticiper aujourd'hui pour protéger demain.

Chez Relyens, nous sommes bien plus qu'assureur, nous sommes risk manager. Piloter, prévenir les risques et les assurer, c'est notre engagement pour protéger plus efficacement les acteurs du soin et des territoires, en Europe. À leurs côtés, nous agissons et innovons en faveur d'un service d'intérêt général toujours plus sûr, pour tous.

Siège social
20, rue Édouard Rochet 69372 Lyon Cedex 08 – France / Tél : +33 (0)4 72 75 50 25

Copyright Relyens - Crédits photos : droits réservés

relyens.eu



GRUPE MUTUALISTE EUROPÉEN
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES